



REGISTRE DES QUESTIONS

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

Collectivité :	Commune de VITERNE
Type d'annonce :	Avis d'appel à la concurrence
Type de procédure :	Procédure adaptée ouverte pour un montant compris entre 90 000 HT et 221 000 euros HT
Référence :	VIT02
Date de mise en ligne :	Le lundi 26 mai 2025 à 21:50:02
Date de clôture :	Le vendredi 27 juin 2025 à 12:00:00
Titre :	Création de cheminement piétonnier et réfection de voirie (revêtement)
Descriptif :	<p>La Commune a besoin de sécuriser un axe qui a pris de l'importance dans les déplacements de ses habitants et des transports collectifs qui l'empruntent.</p> <p>Dans cette partie de la Rue de la République entre l'école et l'entrée du village, les cheminements piétonniers sont discontinus, et la chaussée nécessite une reprise complète des enrobés.</p>

REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES

Questions / Réponses

[27/05/2025 à 09:47:02] Bonjour,
Il n'y a pas de DQE/BPU ni d'AE.
Il manque la liste des pièces à fournir en retour pour offre (Mémoire technique,...?).
Pouvez vous nous donner des compléments.
Merci

Questions / Réponses

[11/06/2025 11:18:45] Bonjour

Merci pour votre intérêt à notre projet

Pour donner une réponse générale en sus des contacts téléphoniques qui ont eu lieu, les précisions suivantes:

Pour donner suite à la visite sur place, la commune n'a pas prévu de forme particulière : Un devis détaillé est demandé.

Un acte d'engagement standard sera nécessaire ensuite, dans le respect des DTU, des normes et des pentes à respecter pour la voirie, l'écoulement des eaux vers le domaine public, les resauts face aux accès des parcelles privées.

Restant à votre écoute

Bien cordialement